

St Pierre de Chartreuse

Le 22 octobre 2025

A M. BERNARD Clément, commissaire enquêteur,

Objet : Avis **défavorable** à l'artificialisation des sols et à la destruction du paysage de St Hugues

Monsieur le commissaire enquêteur,

En tant qu'habitante et originaire de St Pierre de Chartreuse, je souhaite déposer un avis défavorable au projet de construction de logements à St Hugues pour les raisons suivantes :

- Forte dégradation de la beauté du paysage de Chartreuse, de par sa richesse patrimoniale, son cadre naturel, paysage rural, traditionnel, de moyenne montagne... très fréquenté et apprécié des habitants, des touristes et excursionnistes ;
- Augmentation de l'urbanisation et de l'artificialisation des sols : plutôt privilégier des projets de réhabilitation des nombreux bâtiments non utilisés, voire abandonnés, et des nombreuses résidences secondaires vacantes qui pourraient faire des logements disponibles et accessibles ;
- Rare terrain plat accessible pour les agriculteurs en pâturage, disposant d'une flore variée et de vergers, accueillant également la faune sauvage.

Consciente du manque d'habitation en accession sociale, je vous prie de bien vouloir prendre en considération mes remarques consistant à réétudier la faisabilité de logements par du bâti existant et en évitant la destruction irréversible du paysage de Chartreuse.

Veillez recevoir, M. le commissaire enquêteur, mes sincères salutations.